

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MONTELMAR AGGLOMERATION

O o O

AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

Nom officiel : Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération

Adresse postale : Maison des Services Publics – 1 Avenue Saint Martin

Localité/Ville : MONTELMAR

Code postal : 26200

Point(s) de contact : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques – Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de Montélimar Agglomération ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Courriel : dcpaj@montelimar-agglo.fr

Code NUTS : FRK23

Adresse(s) internet (le cas échéant)

Adresse principale du pouvoir adjudicateur : www.montelimar-agglo.fr

Adresse du profil acheteur (URL) : <http://www.montelimar-agglo.fr/>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

II. 1) Etendue du marché

II.1.1) Intitulé :

Etude diagnostique et réalisation du schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées du système de Montélimar et de Saulce sur Rhône-Les Tourrettes.

II.1.2) Code CPV principal

71241000

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte :

Les accords-cadres ont pour objet la réalisation de l'étude et la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération, plus particulièrement sur le système d'assainissement de Montélimar relié à la STEP de Montélimar et le système d'assainissement de Saulce – Les Tourrettes.

II.1.6) Information sur les lots

Ce marché est divisé en lots : Oui

II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :

780 000,00 €

II.2) Description

II.2.1) Intitulé

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar Agglomération

II.2.4) Description des prestations :

Les accords-cadres ont pour objet la réalisation de l'étude et la réalisation d'un schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Montélimar Agglomération, plus particulièrement sur le système d'assainissement de Montélimar relié à la STEP de Montélimar et le système d'assainissement de Saulce – Les Tourrettes.

II.2.5) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de consultation

II.2.11) Information sur les options

Option : OUI

Description des options : En cas de nécessité de réalisation de prestations similaires, le recours au marché sans publicité ni mise en concurrence suivant l'article R.2122-7 du Code de la commande publique.

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

II.2.14) Informations complémentaires

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) Description

IV.1.1) Type de procédure :

Ouverte

IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

IV.1.6) Enchère électronique

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : OUI

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 09 avril 2023 sous le n° 23-46519, au J.O.U.E le 11 avril 2023 sous le n°2023/S071-217830 et inséré sur le site internet de Montélimar-Agglomération le 10 avril 2023.

IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique

IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information

SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ

MARCHÉ N° S230054

LOT N° 1

INTITULÉ : Système d'assainissement collectif de Montélimar

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché : 10 août 2023

V.2.1) Date de conclusion du marché :

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 2

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : NALDEO SAS

Adresse postale : 130 Route de Châteauneuf – CS 50118

Localité/Ville : MONTE LIMAR

Code postal : 26200

Pays : France

Téléphone : 04.75.92.05.70

Fax :

Code NUTS : FRK25

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 98,30/100

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 600 000,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

Montant de la part du marché sous-traité : Selon les prestations de chaque bon de commande

Nature des prestations sous traitées : Curage et inspection télévisée

MARCHÉ N° S230055

LOT N° 2

INTITULÉ : Système d'assainissement collectif de Saulce sur Rhône-Les Tourrettes

Un marché/lot est attribué : OUI

V.2) Attribution du marché : 10 août 2023

V.2.1) Date de conclusion du marché :

V.2.2) Informations sur les offres :

Nombre d'offres reçues : 3

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 3

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : OUI

V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE

Nom officiel : REALITES ENVIRONNEMENT (mandataire)
Adresse postale : 165 Allée du Bief
Localité/Ville : TREVoux
Code postal : 01600
Pays : France
Téléphone : 04.78.28.46.02
Code NUTS :
Le titulaire est une PME : OUI
Total des points obtenus pour cette offre : 95,34/100

Nom officiel : BEAUR SARL (co-traitant)
Adresse postale : 10 rue Condorcet
Localité/Ville : ROMANS SUR ISERE
Code postal : 26100
Pays : France
Téléphone :
Code NUTS :
Le titulaire est une PME : OUI

V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)

Valeur totale du marché/du lot : 180 000,00 €

V.2.5) Information sur la sous-traitance :

Le marché est susceptible d'être sous-traité : oui

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :
La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3) Informations complémentaires :

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par **les articles L300-1 et suivants du Code des relations entre le public et l'administration.**

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché, pour le lot n°2, au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

INFORMATIONS SUR LE MONTANT DES MARCHES :

Valeur totale finale des marchés : les montants indiqués correspondent au montant total H.T maximum pour chaque lot et sur la durée du marché, soit trois (3) ans.

Chaque accord cadre, est susceptible de varier dans les limites annuelles suivantes :

Lot n°1 : 40 000.00 € H.T minimum et 200 000.00 € H.T maximum
Lot n°2 : 10 000 € H.T minimum et 60 000 € H.T maximum

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04 76 42 90 16
Fax : 04 76 51 89 44

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation

VI.4.3) Introduction de recours

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble
Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135
Localité/Ville : Grenoble cedex
Code postal : 38022
Téléphone : 04.76.42.90.16.
Fax : 04.76.51.89.44.

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : Le 16 août 2023

Le Président,